



**PERSONNEL ENSEIGNANT – CHARGÉ DE COURS EN TECHNIQUES
AUXILIAIRES DE LA JUSTICE (310) – ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES
(AEC) – PROTECTION DE LA FAUNE**

Hiver 2025

Concours FC-2024-2025-27

TECHNIQUES AUXILIAIRES DE LA JUSTICE – 310		
DANS LE CADRE DU PROGRAMME : PROTECTION DE LA FAUNE – JCA.1D		
COURS	HEURES	NUMÉRO DU COURS
Communication spécialisée (Groupe 16)	45	310-FGA-AA
Rédaction de rapports (Groupe 16)	60	310-FG2-AA
Infractions (Groupe 16)	45	310-FS4-AA

Le Collège d'Alma applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans le domaine concerné. Dans certain cas, une expérience pertinente pourra être requise et suppléer à la scolarité;
- Cinq années d'expérience à la fonction d'agent de protection de la faune.

Disponibilités minimales (par semaine) selon la durée d'une charge de cours	
Durée du cours	Nb blocs/sem
30 h	3 x 2 h
45 h	2 x 3 h
60 h	3 x 3 h
75 h	3 x 3 h
90 h	4 x 3 h
105 h	4 x 3 h

EXIGENCES PARTICULIÈRES

- Être en mesure d'utiliser les logiciels de l'environnement Windows, Teams et Moodle;
- Appliquer les principes de l'approche par compétence;
- La réussite d'une épreuve de français sera requise.

Note : Ces cours seront donnés à Alma de jour pendant la session hiver 2025, à moins d'avis contraire. Le Collège se garde le droit d'annuler ces cours sans préavis.

Nous remercions de leur intérêt toutes les personnes qui soumettront leur candidature **avant 16h, le 6 novembre 2024** au lien suivant :

[Chargé de cours - Techniques auxiliaires de la justice - Protection de la faune](#)

Il est à noter que la réception des candidatures sera confirmée, mais seulement les personnes retenues en entrevue seront contactées.